



Les organisations de la société civile et les mouvements citoyens africains dénoncent la répression des manifestations pacifiques au Togo

Le 6 juin, jour marquant l'anniversaire de Faure Gnassingbé, président du Conseil des ministres du Togo, a été ponctué par des manifestations pacifiques organisées à Lomé ainsi que dans plusieurs autres villes du pays. Ces mobilisations jugées illégales par les autorités, qui y ont vu un « mouvement de révolte contre les institutions de la République », ont été organisées pour dénoncer la réforme constitutionnelle, la hausse du prix de l'électricité, mais aussi des arrestations ciblées, comme celle du rappeur Narcisse Tchalla alias **Aamron**, connu pour ses critiques du pouvoir sur les réseaux sociaux. Il a été enlevé par des gendarmes le 26 mai alors qu'il se trouvait chez lui pour avoir dénoncé la corruption et les injustices sociales au Togo. Il a été libéré le samedi 21 juin.

À l'issue de cette protestation, plusieurs manifestants ont été arrêtés et détenus et détenus arbitrairement. Selon plusieurs observateurs et organisations de la société civile, les manifestations ont été marquées par un usage excessif et disproportionné de la force de la part des forces de l'ordre qui auraient maltraité des manifestants. Parmi les manifestants détenus on peut citer le Dr Hounou-Adossi Ayitevi Firmin Elom, libéré le 9 juin. Sa libération a été obtenue sous la pression de ses collègues. Il y'a aussi Bertin Bandiougou, leader du mouvement étudiant et membre du SEET (

Synergie des Élèves et Étudiants du Togo). Il a aussi été libéré le même jour que le Dr Elom. La presse aussi n'a pas été épargnée. La journaliste et correspondante de TV5 Monde qui couvrait les manifestations, Flore Monteau, a été intimidée par des gendarmes qui l'ont emmenée au Commissariat de Djidjolé et l'ont obligée à supprimer les images des manifestations de son appareil photo avant de la libérer.

Depuis l'adoption d'une nouvelle constitution en avril 2024, le pouvoir politique au est concentré entre les mains du président du Conseil des ministres (PCM) qui reste Faure Gnassingbé, chef du parti majoritaire. Au pouvoir depuis la mort de son père en 2005, il a prêté serment le 3 mai 2025 et confisqué par la même souveraineté populaire et citoyenne des togolais.

Les arrestations arbitraires et actes de torture envers les manifestant·es pacifiques et les intimidations des journalistes s'inscrivent dans un contexte plus large de restrictions de longue date portées au droit à la liberté d'expression, d'opinion, de réunion et manifestation pacifiques au Togo. Par conséquent, nous, organisations de la société civile ouest-africaines, **exigeons :**

- **la libération immédiate et inconditionnelle** de toutes les personnes détenues pour avoir exercé pacifiquement leurs **droits à la liberté d'expression**, de **réunion** et d'**opinion**;
- la **la libération immédiate et inconditionnelle de** Narcisse Tchalla alias Aamron et de Honoré Sitsopé Sokpor alias Affectio...;
- **une enquête indépendante** sur les cas de torture et de mauvais traitements;
- **le respect strict des libertés publiques**, notamment à l'approche des nouvelles mobilisations prévues les 26, 27 et 28 juin 2025;
- **des autorités togolaises** à se conformer à leurs engagements internationaux, notamment les articles **19** et **21** du PIDCP, ainsi que les articles **9** et **11** de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples.

Nous demandons au nouveau président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), S.E. M. Julius Maada Bio, président de la République de Sierra Leone, à engager un dialogue constructif avec les autorités togolaises en vue d'examiner la situation des manifestants pacifiques arrêtés le 6 juin dernier. Nous l'invitons également à œuvrer en faveur de leur libération, dans le plein respect des droits humains et en stricte conformité avec les articles 32 à 35 du Protocole additionnel de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance.

Enfin, nous réaffirmons notre solidarité avec les citoyens et les acteurs de la société civile togolaise, ainsi qu'avec tous les militants pro démocratie, engagés dans la défense des libertés et pour une gouvernance juste, démocratique et respectueuse au Togo.

Dakar, 24 juin 2025

Signataires:

- AfricTivistes
- Afrikajom Center
- Tournons La Page/Togo
- Tournons La Page/Guinée
- Tournons La Page/Côte d'Ivoire
- Front Citoyen Togo Debout/Bénin
- Réseau Ouest Africain des Défenseurs des Droits Humains
- Front populaire
- Ligue Bissau guinéenne des droits de l'homme
- Wademos
- Center For Strategic Litigation
- Ballondiral